Solidaires Finances Publiques 77
SYNDICAT NATIONAL
Section de la Seine-et-Marne

SORTONS DU CADRE ! AMÉLIORONS NOS VIES !

Melun, janvier 2022

Le 22 octobre dernier, les organisations syndicales représentatives dont Solidaires Finances Publiques signaient le protocole portant sur la reconnaissance de l'engagement des agentes et agents de la DGFiP.
Ce protocole validait trois grands axes d'actions portant sur :

- une mesure indemnitaire exceptionnelle versée en décembre 2021,
- un volet promotion qui se concrétisera en 2022,
- l'amélioration du cadre de vie.

Nous revenons ici sur ce 3e axe pour lequel un budget de 10 millions d'euros a été acté. Ce dernier sera réparti par directions locales en fonction de ses effectifs soit un peu plus de 146 000 € pour la DDFIP 77.

La démarche qui doit être conduite au cours des 6 prochains mois, avec les premières réalisations concrètes dès la fin du mois de mars 2022, doit être participative et transparente.

Cela suppose la consultation de toutes les agentes et les agents soit au sein de leur service soit personnellement. Aussi, un appel à propositions a été organisé par la direction locale.

Qu'elles soient collectives ou individuelles, les propositions devront être saisies au fil de l'eau et au plus tard pour le 14 janvier sur : http://dfp770.intranet.dgfip/eval-restit/evaluation/eval_budget2022.php.

Ces propositions doivent porter sur au moins un des axes suivants définis nationalement :

- cadre de vie,
- démarche éco-responsable
- sensibilisation aux innovations
- responsabilité sociale de la DGFIP

Les discussions autour de ces axes doivent être l'occasion de redonner (?) corps aux collectifs de travail qui sont fragilisés par les conséquences de la crise sanitaire. Dont acte. Pourquoi pas !

Pour Solidaires Finances Publiques ce fond doit répondre dans le meilleur des cas aux attentes des agent·es dans le cadre de l'environnement professionnel pour redonner sens au collectif de travail.

Aussi, dans l'optique de relancer la cohésion des équipes nous aurions préféré des débats collectifs sur l'articulation télétravail/présentiel.

Les projets seront soumis au fur et à mesure de leur réception à la division BILI pour un examen de leur faisabilité technique et de leur « soutenabilité budgétaire ».

Une fois cet examen réalisé, tous les projets validés sur le plan technique seront soumis à un groupe de travail associant les organisations syndicales puis seront présentés au Comité Technique Local avant le 31 mars 2022.

Tous les projets qui auront recueilli un accord majoritaire en Comité Technique Local seront alors mis en œuvre dans les meilleurs délais. Dans le cas contraire, le budget alloué à la direction sera « remonté » au plan national pour abonder celui d'autres directions.

La note du 4 novembre 2021 (2021/10/6430) décrivant la démarche et le processus de sélection des projets n'apporte guère d'éclaircissements sur la définition de ces 4 axes.

Pour Solidaires Finances Publiques, il eut été sans doute préférable que ce budget de 10 millions d'euros permette d'abonder la prime exceptionnelle mais face au refus du DG, il n'était pas question d'y renoncer pour autant. C'est toujours 10 millions pour les agentes et les agents. Et cette somme doit retourner à chacune et chacun, voire à toutes et tous ! Pas à quelques un·es ! Pas à quelques services ! Pas à quelques sites ! C'est aussi cela la responsabilité sociale de la direction ! De même au plan local : au vu des visites de service que nous avons déjà effectuées dans le département depuis septembre, les agent·es pointent en premier lieu le manque d'effectifs, les problèmes informatiques et le manque de temps pour se former plutôt qu'un besoin de plantes vertes ou de tablettes ! Quoique pourra se gargariser la DGFIP sur ses réseaux sociaux, la réalité sera encore et toujours :

- 20 000 emplois en 10 ans !

Pour Solidaires Finances Publiques 77, l'amélioration des conditions de travail est le moyen principal pour améliorer le cadre de vie des agentes et des agents. En écho aux axes proposés par la DG, nous proposons 4 axes d'amélioration :

1. **garantie du statut**
2. **sanctuarisation des missions et du réseau**
3. **arrêt des suppressions d'emplois**
4. **rémunération, promotions et reconnaissance des technicités**

Néanmoins, il n'est pas envisageable de remettre en question les demandes qui seront faites par les agentes et les agents.

Pourront-elles être toutes satisfaites par la direction ? Nous le souhaitons.

En tout état de cause, les demandes qui ne seront pas retenues ne doivent pas pour autant être écartées.

Pour Solidaires Finances Publiques, il appartient à la direction de les examiner au regard d'autres budgets tels que celui du CHSCT ou de celui de la Dotation Globale de Fonctionnement et de ses obligations en tant qu'employeur !

Sortons du cadre !
Exigeons l'augmentation des salaires !

Le 27 janvier,
toutes et tous
en grève et en manifestation
pour l'augmentation des salaires !